

MAYAC

Journal de la commune de Mayac > Janvier 2017

LE MOT DU MAIRE..

Madame, Monsieur,

Notre Communauté de Communes « Causses et Rivières en Périgord » n'existe plus depuis le 31 décembre 2016, suite au départ de Savignac les Eglises pour le Grand Périgueux.

Une loi indique que si une Communauté de Communes n'est pas complète du fait du départ de l'une de ses communes, elle est dissoute et intégrée dans une autre communauté. Ce qui fait que nous sommes de facto intégrés au Pays de Lanouaille qui représente 10 communes alors que nous sommes 19 communes, après le départ de Savignac. La plus grosse entité est absorbée par la plus petite!

Bruno LAMAUNERIE, le président du Pays de Lanouaille, a décidé de procéder comme si il s'agissait d'une fusion au lieu d'une intégration. Cela change beaucoup la donne. Dans le premier cas, tout est remis à plat. Nous avons eu des réunions pour harmoniser les compétences de nos deux communautés ainsi que la fiscalité. Bruno LAMAUNERIE a décidé de démissionner de son poste de président début janvier afin de provoquer une nouvelle élection de l'équipe dirigeante (Président et Vice-présidents).

Si la deuxième solution avait été retenue, nous n'aurions pas eu notre mot à dire : nous aurions été purement et simplement intégrés au Pays de Lanouaille.

Je tiens à remercier chaleureusement le président, Charles LABROUSSE, pour tout le travail réalisé pendant les 9 ans à la tête de « Causses et Rivière en Périgord ». Il a décidé de ne pas se présenter à l'élection du futur président de la nouvelle entité.

Merci Charly, je sais que tu seras aussi efficace dans ta nouvelle aventure.

Le nom de la future collectivité a été voté à la majorité par les conseillers communautaires des deux entités. Ce sera « ISLE-LOUE-AUVÉZÈRE en PÉRIGORD » Cette dénomination, sans noms de communes, permet à l'ensemble du territoire de se reconnaître et d'être sur le même pied d'égalité.

En mon nom, aux noms des conseillers et des employés, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour la nouvelle année et surtout une bonne santé.

Jean-Michel QUÉMÉRÉ









SOMMAIRE

ETAT CIVIL page 3 Naissances / Mariages / Décès
PERMANENCES des conseillers départementaux page 3
A LA UNE
ENVIRONNEMENT pages 4 et 5 > Fusion des SPANC > Rappel des consignes de tri
ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE pages 8 et 9 > Travaux > Arbre de Noël des enfants > Recensement des habitants > Recensement citoyen à 16 ans > Déchèterie de Mayac
ASSOCIATIONS pages 10 à 13 > Entente Mayacoise > Club de patchwork > Comité local de la FNACA > AMACS
HISTOIRE pages 14 et 15 Mayac, survol historique
COMMERCES et SERVICES page 15
NUMÉROS UTILES page 16

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Salomé DE MONTAIGNAC DE CHAUVANCE - née le 27 février 2016 - Les Banchereaux

Louna POUYADOU - née le 2 Mai 2016 - Les Banchereaux

MARIAGES

Sylvie BÉGOUT et Mireille FONTENEAU – Le Dognon - 14 mai 2016 Clément TAUBER et Fanny POUYET - Lyon - 11 juin 2016

Sylvain BOURGÈS et Pascale AUBISSE - Sarazac - 27 août 2016

DÉCÈS

Lucienne JUMEAU - Sarazac - 2 décembre 2016 Jacqueline DUMAS (veuve ROCHE) - Pomerède - 7 décembre 2016

PERMANENCES

Annie SEDAN, votre conseillère départementale, sera présente :

- > le 04/02/2017 à COULAURES
- > le 13/05/2017 à MAYAC
- > le 07/10/2017 à SAVIGNAC LES ÉGLISES
- > le 21/10/2017 à ST PANTALY D'ANS

PROCHAINE ÉDITION DU JOURNAL DE MAYAC

Pour la prochaine édition du journal de Mayac, merci d'envoyer vos articles et photos à l'adresse : journaldemayac@gmail.com avant le 30 novembre !

VOTRE MAIRIE:

La mairie de Mayac est ouverte les LUNDI, MARDI ET JEUDI DE 14 H À 18 H et le SAMEDI DE 8 H À 12 H.

Le maire reçoit le samedi matin sur rendez vous.

Téléphone: 05.53.05.01,91 / Mail: mairiemayac1@orange.fr

Mairie de Mayac - Le Bourg - 24420 Mayac

Responsable de publication du journal : Jean-Michel QUÉMÉRÉ

Tirage: 160 exemplaires - Imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique



À LA UNE

NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES:

CE QUI CHANGE AU 1er JANVIER.

Comme vous le savez, notre communauté de communes Causses et Rivières en Périgord a disparu, et nous sommes maintenant rattachés à celle du Pays de Lanouaille, ce qui entraine quelques changements que nous vous détaillons ci-dessous.

FISCALITÉ POUR LA COMMUNE

Actuellement, nous percevons la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et la part départementale de la taxe d'habitation.

Au 1er janvier, c'est la communauté de communes qui percevra ces impôts.

Cela sera compensé à l'euro près à la commune au travers des attributions de compensations que nous versera la communauté de communes.

Ce système fonctionne dans les 2 sens.

Le contingent d'incendie que la commune verse au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) à hauteur de 8 400 € sera pris en charge par la communauté de communes et déduit des attributions de compensations.

Ce sera neutre pour nous mais permettra à la communauté d'avoir une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) bonifiée; cela représente à peu près entre 40 000 et 45 000 € supplémentaires.

La compétence « assainissement collectif » pour le village du Dognon ne sera plus à Mayac. La communauté du Pays de Lanouaille a déjà cette compétence.

Les emprunts réalisés seront transférés à la nouvelle entité.

Les agents communaux continueront d'entretenir la station avec une convention de mise à disposition auprès de la communauté de communes.

POUR LES HABITANTS, QUE DES BONNES NOUVELLES!

Au niveau fiscalité, il a été décidé, pour que les ressources restent constantes, de faire une moyenne pondérée entre les deux entités. Nous étions supérieurs au niveau des impôts par rapport à Lanouaille, ce qui fait qu'ils vont baisser pour nous et augmenter pour nos voisins!

FISCALITÉ 2017 DU NOUVEL EPCI

(Établissement Public de Coopération Intercommunale)

Données 2016	Causse et Rivière en Périgord	Pays de Lanouaille	Taux 2017				
Taux de Cotisation Foncière Entreprises	25.41 %	23.26 %	24.48 %				
Taux de Taxe Habitation	9.05 %	7.89 %	8.65 %				
Taux de Taxe Foncière	3.10 %	1.03 %	2.23 %				
Taux de Taxe Foncière Non Bâti	14.44 %	9.55 %	10.37 %				

REDEVANCE POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (au Dognon uniquement)

Actuellement, les tarifs sont :

Part fixe: 145.45 € HT

Part variable: 2.56 € HT/m3

Nouvelle tarification:

Part fixe: 120 € HT

Part variable: 1.50 € HT/m3

Cette baisse s'explique par la mutualisation entre toutes les communes : plus les abonnés au service sont nombreux, plus les tarifs sont bas.

POUR CONCLURF

Nous avions fait beaucoup d'investissements sur la commune de Savignac-Les-Eglises : ancien terrain militaire, ancienne colonie de vacances de la Sogerma à St Privat...

Nous avions peur que ces entités soient transférées au Grand Périgueux suite au départ de Savignac. Nous sommes maintenant rassurés : tous ces acquis resteront la propriété de notre nouvelle collectivité.

Avec toutes les réalisations effectuées, ce n'est que justice. St Privat, en plus d'accueillir le centre de loisirs pour les jeunes, abrite aussi le centre départemental de formation du SDIS.

CARTE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Pour plus d'infos:

Communauté de Communes du Pays de Lanouaille Rue de la Tuilerie • BP 5 • 24270 Paysac • Téléphone : 05.53.55.31.32

ENVIRONNEMENT

FUSION DES SPANC.

(SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Les SPANC des Communautés de Communes du Pays de Lanouaille et de Causses et Rivières en Périgord ont fusionné depuis le 1er janvier 2017, ce qui a entraîné une harmonisation de leurs pratiques et de leurs tarifs.

Concrètement, le Service Public d'Assainissement Non Collectif est réparti en 2 secteurs :

SECTEUR NORD: pour les communes d'Angoisse, Dussac, Lanouaille, Payzac, Preyssac d'Excideuil, Saint Cyr Les Champagnes, Saint Médard d'Excideuil, Saint Sulpice d'Excideuil, Sarlande, Sarrazac, Savignac Lédrier.

Contact Bureau de Payzac : Léa LUMMAUX et Benoît DUFRAISSE au 05.53.55.31.32

SECTEUR SUD: pour les communes de Anlhiac, Brouchaud, Cherveix Cubas, Clermont d'Excideuil, Coulaures, Cubjac, Excideuil, Génis, La Boissière d'Ans, Mayac, Saint Germain des Prés, Saint Jory Las Bloux, Saint Martial d'Albarède, Saint Mesmin, Salagnac, Saint Raphaël, Saint Vincent sur l'Isle, Saint Pantaly d'Excideuil.

Contact Bureau d'Excideuil : Amélie BOUHOURS et Rémi FARGES au 05.53.62.82.00

Pour les communes qui dépendent du bureau d'Excideuil, le mode de facturation de contrôle est modifié:

- Ancienne facturation : semestrielle sur la facture d'eau
- Nouvelle facturation : facturation à l'acte en une seule fois.



Nous vous informons également, que dans le cadre de la baisse des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les tarifs des contrôles des installations d'assainissement non collectif vont augmenter sur la totalité du nouveau territoire.

TARIFS EN VIGUEUR À COMPTER DU 1er JANVIER 2017

- Contrôle de conception et d'implantation : 110 € HT
- · Contrôle de bonne exécution : 110 € HT
- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien : 105 € HT
- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien dans le cadre de la vente du bien immobilier: 120 € HT

(RAPPEL DES CONSIGNES DE TRIS)



TRIONS les emballages ménagers vides !

LET'S RECYCLE recyclable waste completely emptied!



Sacs gratuits disponibles dans votre mairie - Free bags available in your town hall

THINERS CTOM

nunw.smctom-thiviers.com

Les chèmins rouges 24 270 DUSSAC

contact@smctom-thiviers.com

Tél: 05.53.52.65.16 Fax: 05.53.52.08.02

www.smctom-thiviers.com

ACTUALITÉS

TRAVAUX

RALENTISSEURS

Sarazac:1200 € HTPomerède:1300 € HT

CHEMIN DES BANCHEREAUX

• Regard à Grille : 725 € HT

Nivellement de l'existant et reprofilage : 1 020€ HT

• Revêtement tri couche à l'émulsion, cylindrage par couche : 1734 € HT

HANGAR COMMUNAL

Désamiantage de la toiture et pose de bac acier : 10 224 €

Subvention: 30 % = 2 299 €

Installation photovoltaïque de 9 KW : 30 600 € TTC

L'ensemble des travaux a été financé par un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de 50 000 € sur 10 ans soit 5 476,43 € de remboursement annuel.

Revenus estimés de revente à EDF : 2 712 €/an

ARBRE DE NOËL

Le traditionnel arbre de Noël a eu lieu samedi 7 janvier 2017. 32 enfants, accompagnés de leurs parents, étaient présents à cet évènement. Un spectacle de magie et ventriloquie était proposé aux enfants par l'artiste Alain René GEORGES. A la suite de celui-ci, le Père Noël a distribué les jouets à tout ce petit monde. L'après-midi s'est terminé par un goûter pour les enfants et la galette des rois pour les parents dans une bonne ambiance.



Recensement : 338 habitants en 2016 !

Du 21 janvier au 20 février 2016 avait lieu le recensement de la population de Mayac. L'enquête a révélé que notre commune comptait 338 habitants, soit + 32 habitants par rapport au dernier recensement de 2012.

RECENSEMENT CITOYEN À 16 ANS

Le recensement citoyen est une démarche civique obligatoire à effectuer à partir de 16 ans par les jeunes français, garçons et filles, auprès de leurs mairies de résidence.

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet www.mon-service-public.fr (en se créant un espace personnel). Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les 3 mois suivants. A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



DÉCHÈTERIE DE MAYAC

La déchèterie de Mayac est située au lieu dit « Chardeuil ». Elle est gratuite pour les particuliers et payante pour les professionnels selon une grille tarifaire départementale.

HORAIRES D'OUVERTURES : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

D'AVRIL À OCTOBRE											
Lu	ndi	Мс	ırdi	Mer	credi	Je	udi	Vend	dredi	San	nedi
Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
sc	JC .	1	1	1	1	1	1	1	✓	1	1
DE NOVEMBRE À MARS											
Lu	ndi	Mardi Mercredi		Jeudi Vend		dredi	Samedi				
Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
x	æ	1	1	1	1	1	1	x	x	1	1



ASSOCIATIONS

L'ENTENTE MAYACOISE

Cette année, nous avons étendu nos activités: nous avons relancé la chronique avec l'aide de la commune, continué les promenades à vélo tous les dimanches à 10 h (Marcel GAUTHIER) et ajouté les randonnées pédestres tous les mercredis à 14 h (Michel TOURENNE).

Nous vous rappelons les activités organisées par l'Entente Mayacoise en 2016.

RANDONNÉE DE PRINTEMPS LE 10 AVRIL

Randonnée pédestre de 5 ou 11 km. Tout au long du parcours, Marcel Gauthier nous passionna par ses explications et nous fit découvrir les 3 fontaines promises.

19ème VTT DES ENFANTS LE 7 MAI

Avec le beau temps nous avons passé une journée agréable. Les enfants ont fait le parcours avec épreuves. La journée s'est terminée par un goûter et la remise de cadeaux et de médailles.

REPAS COMMUNAL LE 12 JUIN

Depuis 6 ans déjà, l'Entente Mayacoise, financièrement soutenue par la municipalité, a organisé ce repas pour un prix d'amis (repas nettement moins bon que d'habitude, nous chercherons un autre traiteur pour l'année prochaine).



77 personnes y participèrent sous un chapiteau placé devant le château de Mayac. Pour les nouveaux habitants, c'est LA possibilité de faire connaissance avec leurs concitoyens!

FÊTE DE MAYAC LE 19 JUIN

La Fête de Mayac et son vide-grenier gagnent, chaque année, en popularité. Malgré le temps pendant la semaine précédente, les nombreux visiteurs s'attardèrent davantage, attirés aussi par les musiciens et le clown/jongleur. Ils ont bien mangé et bien bu, tout en parcourant ce vide-grenier de près d'un kilomètre de long.

Les expositions de peinture dans les caves du château et du patchwork dans l'église du 11ème siècle ont été particulièrement appréciées ; il en fut de même pour le tir à l'arc... Pour 2017, nous avons encore besoin de bénévoles pour guider les voitures sur les parkings encombrés!

Nous remercions sincèrement la SCI du Château de Mayac qui nous prête généreusement le parc et les dépendances du château et tous nos bénévoles sans qui ces activités n'auraient pas été possibles.

REPAS DES BÉNÉVOLES LE 11 SEPTEMBRE

Comme par le passé, nous avons partagé un repas avec plus d'une trentaine de bénévoles. Le temps était idéal et le repas copieux!

PIQUE-NIQUE LE 25 SEPTEMBRE

Un midi très agréable avec une vingtaine de Mayacois, au bord de la rivière. Nous avons bien mangé, bien bu, bien bavardé et joué aux cartes.



RANDONNÉE AU CLAIR DE LUNE LE 12 NOVEMBRE

Deux circuits pédestres étaient proposés (un long et un plus court pour les moins expérimentés et les petits) ainsi qu'un circuit spécial VTT. Le temps était sec mais un peu couvert. La randonnée s'est terminée par la soupe à l'oignon, les crêpes et les boissons.

de quoi se réchauffer ; sans compter le plaisir de discuter à droite et à gauche.

Une soirée très conviviale, donc. On pourrait déplorer le peu de participants (57) mais il faut

bien reconnaître que le groupe était homogène et plus agréable à gérer.

Pour terminer, nous tenons à vous offrir nos meilleurs vœux pour 2017 : que cette nouvelle année vous apporte la santé et la réalisation de tous vos souhaits!

Le président, Robert VAN DER SCHOOR et son équipe

Vous souhaitez faire paraître un article dans la chronique de l'Entente Mayacoise ?

N'hésitez pas à l'envoyer à l'adresse : chronique@mayacoise.fr Retrouvez également toutes nos activités sur notre site internet www.mayacoise.fr



DATES À RETENIR EN 2017 :

- Assemblée Générale de l'Entente Mayacoise, le 10 février à 20h30
- Rando de printemps (date en cours)
- · Préparation de la fête de Mayac, le vendredi 19 mai à 20h 30
- · Repas Communal, le 11 juin Fête de Mayac et son vide-grenier, le 18 juin
- Rando en fête, le dimanche 30 juillet
- · Rando au Clair de Lune, le 4 novembre



PATCHWORK

Les cours de Patchwork ont repris dans la salle de la mairie, depuis septembre et jusqu'en juin 2017. Vous pouvez également y apprendre le maniement des fuseaux pour créer de magnifiques dentelles.

DATE DES PROCHAINES RÉUNIONS :

- 5 et 19 Janvier
- 2 et 16 Février
- 2 et 16 Mars
- 6 et 20 Avril
- 4 et 18 Mai
- 1 et 15 Juin

Les ateliers se déroulent en journée continue, de 9h30 à 17heures.

Contact: Brigitte ROSSIGNOL, 06 75 94 44 59



COMITÉ LOCAL DE LA FNACA

(FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE).....

Notre Comité FNACA de Savignac les Églises et tous nos adhérents sont très heureux de vous présenter à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017, qu'elle soit empreinte de plus de solidarité et de fraternité, mais surtout de PAIX. A cette occasion, nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à Monsieur le Maire, Jean-Michel Quéméré, et à son conseil municipal pour leur soutien.

LES EFFECTIFS EN DORDOGNE

Nous comptons en Dordogne 5 104 adhérents (au 31 décembre 2016). Malheureusement, 96 adhérents nous ont quittés au cours de l'année écoulée. Je remercie Monsieur le Maire de m'avoir confié le drapeau de la commune de Mayac, où nous sommes toujours présents aux diverses cérémonies patriotiques afin de rendre un dernier hommage à nos camarades défunts.

CÉRÉMONIE DU 19 MARS 1962

Cette année marquera le 55ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Le 19 Mars 2017 nous serons donc à Coursac à 11h, à Ligueux à 16h et à Sarliac sur l'Isle à 17h15. Venez nombreux avec nous pour la mémoire de nos camarades morts pour la France.

La FNACA est la seule association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord et la première association nationale d'anciens combattants et victimes de guerre.

C'est pourquoi nous voulons donner chaque année un éclat particulier à la commémoration de la cérémonie nationale du 19 Mars 1962, pour rendre hommage à toutes les victimes mais aussi pour affirmer notre attachement indéfectible à cette date historique.



12 ANS EN TANT QUE PORTE DRAPEAU

Le 22 mai 2016, à Bost-Laporte, j'ai eu l'honneur de recevoir le diplôme et l'insigne de 12 ans de Porte-Drapeau avec étoile d'argent, de la part du préfèt de la Dordogne, Christophe BAY.

TOURNONS LA PAGE 2016...

En 2016, nous avons été confrontés à des attentats qui ont fait de nombreuses victimes. La sauvagerie de ces actes nous rappelle que nous devons rester très vigilants... Tournons donc cette page 2016, et que le soleil brille pour chacun d'entre nous et nous apporte la joie de vivre.

Votre conseiller et Porte-Drapeau, Daniel HERPIN

ÇA ROULE POUR L'AMACS!

(ASSOCIATION MAYACOISE ARTISTIQUE, CULTURELLE et SPORTIVE)....

En cette rentrée 2016, l'AMACS affiche un dynamisme remarquable, aussi bien du côté des enfants que des adultes! Quand ces derniers, au nombre de 15, enchaînent des postures de Qi Gong destinées à maintenir au plus haut leur forme physique et mentale, les enfants s'en donnent à coeur joie, montés sur leurs roulettes, au gymnase de Coulaures.

Parmi les 18 participants du mercredi aprèsmidi, où se mêlent débutants et "niveaux intermédiaires", certains particulièrement motivés, reviennent le jeudi soir se joindre au groupe majoritairement constitué d'adolescents.

Sous la conduite de Brice BOUTEILLER, Françoise LE GOFF et Bruno CHIROL, les activités techniques et ludiques se succèdent pour le plus grand plaisir de tous et l'amélioration de la gestuelle, nécessaire à tout progrès durable.

Brice BOUTEILLER suivra prochainement une formation lui permettant d'obtenir un BIF (Brevet d'Initiateur Fédéral), dont la prise en charge est assurée par l'assòciation.

UN MERCREDI APRÈS-MIDI SUR LES BORDS DE L'ISLE...

En mai 2016, une bonne partie de l'équipe de patineurs a passé un après-midi très apprécié sur les tronçons les plus récents de la Voie verte



des bords de l'Isle. Les plus jeunes ont parcouru 9 km, les plus grands en ont fait le double, ce que nous savons grâce à un papa accompagnateur à vélo qui disposait d'un GPS!

Le nombre d'accompagnateurs adultes élevé a particulièrement été apprécié par les organisateurs.

Nous remercions la mairie de Coulaures pour la mise à disposition gracieuse du gymnase pour les entraînements et l'après-midi glisse.

QI GONG À MAYAC

Séance de Qi Gong à la Mairie de Mayac, que nous remercions pour la mise à disposition gracieuse de la salle... et autres services rendus (photocopies, diffusion des informations...).



Sylvie JAHIER et Françoise LE GOFF (membres de l'AMACS)

HISTOIRE

MAYAC, SURVOL HISTORIQUE

Nous vous proposons un petit résumé de l'histoire de Mayac (par Christian LECUYER).

DÈS LA PRÉHISTOIRE

Il semble que Mayac ait été habitée dès la préhistoire. Grottes et « silex avec retouches significatives, trouvés sur le bord opposé de la rivière, presque en face des cavernes » ¹ confirment cette assertion.

De cette époque daterait la pierre levade, aux Clos des Chapelles. Mme Royère ² précise aussi : « Dans le temps, le vieux chemin était encore bordé de grosses pierres qui provenaient d'anciens menhirs ».

La présence (gallo) romaine est évidente qui nous a laissé le nom du village, un certain Maïus s'étant établi au bord de la rivière sur un domaine assez étendu, semble-t-il. Une borne milliaire confirme cette occupation romaine.

Mme Royère suppose aussi l'existence de Celtes dont il resterait un cimetière au-dessus de la route Excideuil-Périgueux.

Témoin avéré de l'époque mérovingienne, un sarcophage datant du VIème siècle que dame nature détruit inexorablement...



DU MOYEN-ÂGE À LA RÉVOLUTION

Dès 866, la famille Talleyrand possède les terres de Mayac qui passent ensuite aux Taillefer jusque dans les années 1100. En 1260, elles sont comprises dans les biens que possède Bertrand d'Abzac, souche principale de la maison d'Abzac.

Dans les années 1182-1188 (règne, ici, un flou qui n'a rien d'historique), Mayac a rendez-vous avec l'histoire et... Richard Cœur de Lion. Celuici revient d'Excideuil dont il a vainement assiégé le château (il semblerait qu'il s'y essayât à trois reprises, d'où le flou sus-évoqué). Rendu furieux par ce cuisant échec, il s'en retourne vers Périqueux, rasant tout sur son passage: on s'amuse comme on peut! Écoutons Mme Royère: « Les barons locaux décident de lui tendre un piège autour des anciens cimetières celtes et mérovingiens (à l'est des Banchereaux, dans le penchant). Une rude bataille s'engage au cours de laquelle Richard est blessé. Il repart par le Friolet et le chemin descendant au pont de Ferrière qui, jusqu'à la fin du XIXème siècle se nomme « le Chemin du Roy». Le champ de bataille porte le nom de «Tombe du Roy» ». 3

Notons aussi qu'en 1377, Mayac reçut la visite de Bertrand du Guesclin, passé par là pour reprendre la forteresse de Bourdeilles.

Dès le début du Moyen Âge, on trouve la trace d'une châtellenie d'Ans, territoire assez vaste, allant de Badefols, à l'extrême Est, jusqu'à la Boissière en passant par la Forge, Saint-Pantaly, Sainte-Eulalie, Saint-Pardoux, Chourgnac, Grange et... Mayac. Par la suite, la châtellenie d'Ans prend des proportions considérables, au point de devenir la plus importante du Périgord. Au XIVème siècle, elle fait partie de la Vicomté

de Limoges et s'étend sur une trentaine de paroisses. Au XVème siècle, Guy II, seigneur de la Douze, consul et maire de Périgueux, reçoit Mayac en dot; son fils Guillaume est à l'origine de la branche de Mayac. En 1568, les frères Pierre et François II d'Abzac héritent, l'un du château de Mayac et l'autre de celui de Sarazac: ainsi naissent les deux branches des d'Abzac, celle de Mayac et celle de Sarazac.

1603: Henri IV vend tout ce qu'il possède sur les comtés de Limoges et du Périgord. Fin de la prestigieuse châtellenie. Le pays d'Ans connaît, cependant, une réelle prospérité grâce à ses forges qui fournissent des canons dont Henri IV est un très bon client (comme le seront ses successeurs). Le minerai de fer nécessaire à leur fabrication est, entre autres, extrait des bois de Charbonnier où l'on trouve encore de grandes excavations, témoins de cette activité. On dit aussi qu'Henri IV appréciait tout particulièrement le vin produit dans le pays d'Ans. Il s'agit, bien entendu, du vignoble mayacois...

Après ? Mayac joue la belle endormie jusqu'au XVIIIème siècle. Mais quel réveil ! À l'Histoire se mêle l'Amour, les fêtes galantes, la littérature... Au château, la famille d'Aydie rejoint les d'Abzac : on y voit passer moult célébrités et le château est surnommé le « Petit Versailles Périgordin ». Jusqu'à ce que la Révolution mette un terme aux excès de l'Ancien Régime, avec bienveillance, il faut le dire.

AU XXème SIÈCLE

Mayac reçoit, le 28 ou le 29 juin 1944, une visite dont elle se serait bien passée, celle du détache-



ment SS du Kampfgruppe Wilde appartenant à la 11ème SS Panzer Division partie de Libourne le 11 juin. Cette division était chargée de lutter contre le maquis et de protéger, sur sa gauche, l'avancée de l'abjecte Division blindée Das Reich, partie pour la Normandie.

- ¹ E. Aubisse et L. du Cheyron, Les Grottes inexplorées du Bancheraud in Bulletin de la SHAP n° LXVIII (1941)
- ² Mme Royère, l'historienne de Mayac, qui a tant fait pour notre village!
- ³ Plus de précisions dans la Chronique Mayacoise

COMMERCES et SERVICES

- BAR-RESTAURANT « le Fer à cheval » au Dognon 05.53.05.08.02
- ÉPICERIE BIO « le Jardin du Dognon » au Dognon 07.87.42.79.08
- COIFFEUSE À DOMICILE : Stéphanie GENESTE 06.32.99.35.53
- ASSISTANTE MATERNELLE: Laetitia PEDEMONTE 05.53.46.76.57
- TRAVAUX DU BÂTIMENT : Yann BOULANGER 06.72.16.83.29
- COUVERTURE & ZINGUERIE: Alexandre BODINIER 05.53.35.24,20 / 06.33.56.49.29
- COUVERTURE & ZINGUERIE : Cédric SACRISTAN 05.53.08.23.98
- FAMILLE D'ACCUEIL AGRÉÉE POUR PERSONNES ÂGÉES : Sandra AUDEBERT 05.53.05.07.95
- ART-THÉRAPIE / ANIMATION ARTS PLASTIQUES : Isabelle TOMASINO 06.11.17.23.80
- MARAÎCHÈRE: Isabelle JEAN 05.53.02.76.65

A NUMÉROS UTILES A

URGENCEŞ	GENDARMERIE				
> SAMU : 15 > POLICE : 17 > POMPIERS : 18	> SAVIGNAC LES ÉGLISES : 05.53.05.52.85 > ST MARTIAL D'ALBARÈDE : 05.53.55.38.90				
MÉDECINS	PHARMACIES				
> CUBJAC: Cabinet médical 05.53.05.30.51 > SARLIAC SUR L'ISLE: Dr Pierre GARCIA 05.53.05.00.73 > SAVIGNAC LES ÉGLISES: Dr Naomie SCHILLINGER 05.53.54.70.37 / 06.38.86.19.60 > SORGES: Dr Catherine PÉTRY 05.53.05.15.80	> CUBJAC : Pharmacie du Pays d'Ans 05.53.05.30.17 > EXCIDEUIL : Pharmacie Dufraisse 05.53.62.21.80 Pharmacie Séréna 05.53.62.40.09 > SAVIGNAC LES ÉGLISES : Pharmacie Giraud 05.53.05.03.69 > SORGES : Pharmacie Leblanc-Vidal 05.53.05.02.16				
AMBULANCES	TÁXIS				
> EXCIDEUIL : Ets Mailler 05.53.62.42.85	> ST MARTIAL D'ALBARÈDE : Christelle 05.53.52.61.75 / 06.27.69.75.15				
INFIRMIÈRES	DENTISTES				
 COULAURES: Maryvonne LEFORT JOLIBOIS: 05.53.05.08.60 CUBJAC: Anne-Marie Truffy VIDALINC: 06.75.24.48.32 SAVIGNAC LES ÉGLISES: Véronique VAN HILLE: 05.53.05.90.79 	> CUBJAC : Mmes FRANÇOIS et LACROIX 05.53.05.33.66 > EXCIDEUIL : Mme Joëlle GAILLARD 05.53.62.40.80 M. SANCHEZ 05.53.62.44.83				
VÉTÉRINAIRES	DIVERS				
> ST MARTIAL D'ALBARÈDE : 05.53.52.24.25 > THIVIERS : 05.53.55.01.30 > ANTONNE ET TRIGONANT : 05.53.06.16.35	CENTRE ANTI POISONS BORDEAUX: 05.56.96.40.80 METEO FRANCE: 08.36.65.12.34 ENFANCE MALTRAITEE: 119 SOS ENFANTS DISPARUS: 0810 012 014 VIOLENCES CONJUGALES: 39 19 SIDA INFO SERVICE: 0800 840 800 DROGUE INFO SERVICE: 0800 23 13 13 ECOUTE ALCOOL: 08 11 91 30 30 SOLITUDE ECOUTE: 0800 47 47 88				